

Communiqué



LES PROJETS 2021

Afin de pouvoir mener à bout ces projets, l'aide financière des différents partenaires des communes était indispensable.

État, région, département, communauté d'agglomération du Gard Rhodanien ont répondu présent, et nous tenons à les remercier.

Leur aide est indispensable au développement de nos communes rurales.

RENATURATION DU NIZON

Après dix ans d'études, notre ruisseau va retourner vers un état plus naturel et panser les plaies d'une gestion passée inappropriée et de la terrible crue de septembre 2002.

Après de gros travaux de remise en état de notre réseau d'assainissement afin de stopper les effluents d'eaux usées, c'est maintenant la recréation d'une forêt rivulaire qui va voir le jour.

Adoucissement des berges, suppression des enrochements, suppression des digues et stabilisation des berges par génie végétal, vont permettre de retourner vers un cadre naturel de vrai cours d'eau.

Le pont de la Condamine sera détruit et remplacé par un nouveau pont cadre qui aura pour objectif d'augmenter le débit de passage d'eau.

Coût du projet : 1 261 114€ TTC dont 27 652,80€ TTC à la charge de la commune (20% du montant des travaux du pont de la Condamine).

Financement : **70%** Agence de l'eau, **10%** Région, **18%** Syndicat ABCEZE, **2%** Commune de Lirac

Début des travaux envisagés : Septembre 2021 Fin des travaux envisagés : Mars 2022

RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ECOLE

Le bâtiment de l'ancienne école va finir son coup de jeune. Après la mise en place de l'agence postale et de l'annexe mairie, le rez-de-chaussée va voir la création d'une salle multimodale qui accueillera les conseils municipaux, mariages et réunions diverses, mais aussi une salle pour la bibliothèque.

Afin de limiter les déperditions thermiques, toutes les menuiseries seront changées.

Coût du projet : Environ 140 000€ TTC.

Financement : **70%** État/Région Occitanie/Département du Gard/Agglomération du Gard Rhodanien, **30%** Commune de Lirac

Début des travaux : Avril 2021 Fin des travaux : Juillet 2021

RESTAURATION DES PEINTURES DE LA CRYPTTE

Les travaux de conservation des peintures romanes de la cryptte devraient débiter au troisième trimestre.

Les travaux vont consister à sauvegarder les peintures et mettre en place des capteurs pour analyser la stabilité du bâtiment. La mise en place de ces capteurs pendant un an est indispensable pour analyser la stabilité du bâtiment et définir le type de techniques de fouilles archéologiques à adapter.

Afin de minimiser l'autofinancement et financer les futures fouilles archéologiques entièrement à la charge de la commune une souscription via l'association *Fondation du Patrimoine* sera lancée prochainement.

Coût du projet : Environ 73 000€ TTC

Financement en attente : **50%** Etat (DRAC), **20%** Région Occitanie, **30%** Commune de Lirac

Début des travaux : 3ème trimestre 2021 Fin des travaux : 2022

PARKING DU NIZON

Afin d'augmenter le nombre de places de stationnement et dans l'anticipation des futurs travaux de la traversée du village, un premier parking va être créé derrière la boulangerie.

Une quarantaine de places et plusieurs espaces verts seront créés sur 2000m².

Coût du projet : 68 500€ TTC

Financement en attente : **60%** Département du Gard (via les amendes de police), **40%** Commune de Lirac

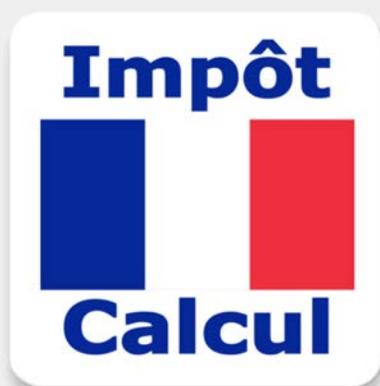
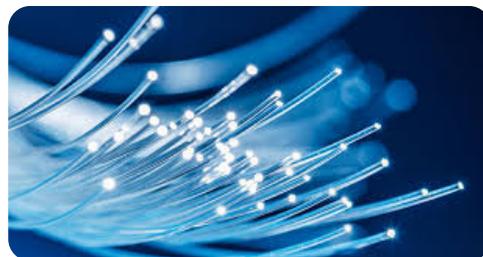
Début des travaux : 3ème trimestre 2021 Fin des travaux : 4ème trimestre 2021

Communiqué



LA FIBRE

Un rapport de quatre pages est parti début Mars 2021 à destination de tous les acteurs de l'installation de la fibre. Les problèmes remontés seront résolus pour le mois de Septembre 2021. Si besoin : <http://wigardfibre.fr/declaration-dommages-reseaux/>



FISCALITÉ

TAXE FONCIÈRE (Bati):

Le taux de la part communale est inchangé depuis 2010. Il est actuellement de 14,88%. Le Conseil Municipal ne prévoit, pour le moment, pas d'augmentation. En revanche, vous verrez que le taux communal va tout de même augmenter lors de la venue dans vos boîtes aux lettres de votre taxe foncière. Cette augmentation est due à la disparition de la Taxe d'Habitation et au transfert de la part Départementale (sur la taxe foncière) aux communes. En résumé, les impôts n'augmentent pas au niveau de la commune mais le mode de répartition change. Le prochain taux sera de 39,53% : 14,88% (taux de la commune) + 24,65% (taux départemental transféré à la commune)

SITE INTERNET

Le site internet (sortie prévue en juillet 2021) va subir une grosse mise à jour avec de nouvelles fonctionnalités :

- **Signalement Citoyen** : Un formulaire simple pour féliciter, proposer et signaler. Vous pourrez donc donner votre avis ou vos idées directement en ligne
- **Annuaire des élus** : En 1 clic, vous pourrez contacter directement les élus via leurs adresses mails
- **Kiosque** : Une bibliothèque numérique où vous retrouverez les « Direct'Agglo », le P.L.U., les communiqués tel que celui-ci, mais également d'autres documents comme des archives historiques par exemple.



Le saviez-vous ?

Le « DirectAgglo » est une mine d'informations sur le quotidien. Des informations concernant la commune, Pensez à le lire.

AUTOUR DE NOUS

L'olivier : arbre qui a accompagné toutes les civilisations du bassin méditerranéen depuis la naissance de l'écriture il y a environ 5500 ans au proche Orient. Tout est utilisé dans l'olivier. Que ce soit le bois, la feuille, le fruit, en cuisine, en cosmétique, en artisanat ou en médecine l'homme à appris à utiliser cet arbre. N'oublions pas qu'il est le symbole de la paix et de la longévité, ce qui le rend encore plus beau !



Le geai des chênes: corvidé aux jolies couleurs, il a la manie de cacher ses provisions qu'il ne retrouve pas toujours. Il participe donc à la dissémination de nombreuses espèces d'arbres comme les chênes, les hêtres et les noisetiers. Il est doué pour imiter les voix mais il est connu pour son cri d'alarme que d'autres espèces comprennent.

Recette de dentifrice maison !

- 68g d'eau
- 18g de glycérine
- 2g de gomme guar
- 24g d'argile blanche
- 2.5g de bicarbonate de soude alimentaire
- 20 gouttes d'huile essentielle de menthe / fraise
- 10 gouttes d'extrait de pépin de pamplemousse

Étapes de préparation :

1. Dans un bol mélanger 40g d'eau et la glycérine
2. Ajouter la gomme guar et fouetter jusqu'à l'obtention d'un gel homogène
3. Dans un second bol mélanger 28g d'eau et l'argile blanche
4. Mélanger le contenu des 2 bols et ajouter le reste des ingrédients



Les beaux jours arrivent et avec eux les risques d'incendies augmentent. N'hésitez pas à vous rendre sur le site : <http://www.prevention-incendie-foret.com/> pour connaître toutes les modalités de débroussaillage et de comportement à adopter.



SOCIAL

Nouveaux logements « Résidence le Nizon »

La commission d'attribution des logements se déroulera le 25 Mai 2021. Actuellement, le C.A.S. a pu positionner des liracois sur une majeure partie des logements cependant nous ne pouvons pas garantir que les dossiers soient tous acceptés. Sur les 19 logements, 10 sont réservés à la Préfecture, au Département et à l'Agglomération. Le positionnement ne vaut pas acceptation du dossier par le bailleur.

Visite des logements :

Il est INTERDIT de visiter le chantier sans la présence du propriétaire. Les personnes qui se verront attribuer un logement pourront le visiter avec le propriétaire quand le chantier sera mieux avancé.

Permanence C.A.S. :

- mardi 18 mai 2021 de 9h à 12h
- mardi 15 juin 2021 de 9h à 12h
- mardi 6 juillet 2021 de 9h à 12h

Tombola :

Le C.A.S. organise une tombola. Nos élus passeront vous voir pour vous donner la chance de gagner l'un des 15 lots mis en jeu. Billet : 2,00€

R.D.V. au 06.67.00.46.54

PROJET COLLABORATIF

Un budget participatif à Lirac

Votre conseil municipal a décidé de la création d'un dispositif "budget participatif" dans notre commune.

Grâce à ce dispositif, une part du budget communal sera affectée à des projets proposés par vous, Liracois. Les projets visant à améliorer notre cadre de vie et à renforcer nos liens seront privilégiés par l'assemblée en charge d'analyser vos propositions.

Cette année nous vous consultons afin que vous nous apportiez vos idées qui seront réalisées en 2022.

En fin d'année nous ferons un premier bilan de ce dispositif afin d'envisager de le reconduire l'année prochaine pour des projets 2023, nous ne manquerons pas de vous en faire part.

Nous vous invitons à prendre connaissance du fonctionnement détaillé sur la brochure jointe ou sur le site internet de la commune. Que ce soit seul, en famille, par quartier ou en association, nous espérons votre participation active dès cette année, pour construire ensemble notre village.



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

VOS RENDEZ-VOUS

L'AGGLO MOBILE : Parvis de l'église, de 9h30 à 12h00, les 10 juin et 8 juillet.

FOOD TRUCK CAM'MIAM : cour de l'ancienne école, de 17h30 à 20h30, les mercredis (livraison possible).
Réservations : 06 21 04 66 66

DON PAPA (Camion Pizza) : cour de l'ancienne école, de 11h00 à 14h00 et de 16h00 à 19h00, les dimanches - de 15h00 à 19h00, les vendredis. parking de la boulangerie, les mardis de 15h00 à 19h00.
Réservations : 06 47 28 55 96

CAMION SOLIDAIRE : cour de l'ancienne école, de 13h15 à 14h00, les vendredis. Informations : Mme BERNARD Elisabeth – 07 82 70 93 72

LE BISTROT DES VIGNES : repas à emporter, les vendredis et samedis. Réservations : 06 03 06 85 96